Magazine de la ville de Coulounieix-Chamiers

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

MARS 2019 – N°97

AGENDA DÉTACHABLE EN PAGES CENTRALES

Dossier p. 6

RENOUVELLEMENT URBAIN : 2019 EN ACTIONS

COULOUNIEIX CHAMIERS

Cérémonie des vœux - 18 janvier

Placée sous le thème "Nouvel an, nouvelle ère", la traditionnelle cérémonie des vœux a été l'occasion pour le maire Jean-Pierre Roussarie d'annoncer les premiers travaux dans le cadre du renouvellement urbain aux 250 personnes réunies au centre Gérard-Philipe.

RÉTROSPECTIVE

Prévention seniors "en sécurité au quotidien" - 22 janvier

À l'initiative du CCAS, le commandant de police Thierry Bouron a animé une réunion d'information à destination des seniors sur le thème de la sécurité. Il a donné des conseils sur les bons réflexes à avoir pour la protection de son logement.

Visite du chantier Nouvelle chance au gymnase - 20 décembre

La rénovation des vestiaires du gymnase ASPTT-Grand Périgueux est terminée. Les travaux ont été réalisés par 14 stagiaires recrutés dans le cadre du "Chantier qualification Nouvelle chance" (dispositif régional) qui leur a permis de bénéficier d'une formation en parallèle.

Cyclo-cross des Crouchaux - 23 décembre

Le public venu en nombre a pu apprécier les performances des coureurs, et notamment celles de Clément Venturini, champion de France 2017 de la discipline, qui a dominé et remporté l'épreuve. Le Cyclo-cross des Crouchaux 2019 sera inscrit au calendrier de l'Union cycliste internationale.

Visite de la championne de judo Cathy Arnaud - 19 décembre

Les CM1 et CM2 d'Eugène-Le-Roy ont reçu la visite surprise de Cathy Arnaud, lors de la dernière séance de leur cycle sportif consacré au judo. La championne du monde et médaillée européenne a prodigué ses conseils aux élèves... très impressionnés !

En bref

▶**GRAND DÉBAT NATIONAL** : les cahiers de doléances mis à disposition des Colomniéroises et des Colomniérois ont été transmis aux services préfectoraux, sur leur demande, le 18 février. La municipalité remercie celles et ceux qui ont apporté leur contribution. ▶**CARNAVAL** : c'est sur le thème des dessins animés que la grande parade de Carnaval déambulera dans l'espace Jacqueline-Auriol, dimanche 31 mars à partir de 14h. D'ici là, et jusqu'au 8 avril, les dessins des 256 participants au concours lancé en début d'année sont tous exposés à la bibliothèque François-Rabelais. ▶**MA VILLE PRATIQUE** : la nouvelle édition du guide pratique de la ville est à disposition de tous à l'accueil de la mairie et sur les espaces publics. Le document est aussi en téléchargement sur le site de la ville. Conçu pour être un véritable outil permettant d'accéder facilement aux informations utiles à la vie de tous les jours, il recense les informations de façon thématique au fil de ses 36 pages : la mairie et ses services, enfance et jeunesse, culture-animations culturelles et loisirs, sport et détente, seniors, solidarités, logement et informations pratiques concernant les transports et l'environnement. ▶**VACANCES DE PRINTEMPS** : **M'T VAC**... ça repart ! Rendez-vous incontournable des vacances de Printemps pour les jeunes de 12 à 17 ans, l'édition 2019 se déroulera du 15 au 19 avril. Informations auprès du service Sport / Animations jeunesse, 05.53.35.10.70. Autre rendez-vous prisé : **Les vacances comme sur des roulettes**. Les jeunes seront attendus au Hangar du 15 au 19 avril, pour un petit-déjeuner à 9h, avant de rejoindre les activités proposées par All Boards Family (06.13.84.71.46). ▶**MUTUELLE POUR TOUS** : dans le cadre du dispositif "Ma commune, ma Santé", l'association Actiom poursuit ses permanences d'information, un jeudi par mois, dans les locaux du CCAS. Prochaines permanences : 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin. Pensez à prendre rendez-vous (05.64.10.00.48) !

édito

© N. Lux

Chères Colomniéroises,
Chers Colomniérois,

Une fois de plus, ce nouveau bulletin municipal illustre à quel point notre commune peut s'enorgueillir de posséder une richesse inégalable.

Une richesse humaine tout d'abord, avec comme vous le verrez, un tissu associatif aux multiples activités permettant à toutes et tous de pouvoir pratiquer une activité sportive, culturelle, sociale. Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre et rayonner notre commune.

Une richesse également économique, avec l'arrivée de nouvelles entreprises, de nouvelles activités commerciales. Je salue ces femmes et ces hommes audacieux qui ont choisi notre territoire communal pour lancer leur activité. Qu'ils soient assurés de l'appui et du soutien plein et entier de la municipalité à leurs côtés.

Notre commune, comme je vous le dis maintenant depuis quelques mois, va opérer une mue profonde et durable au service d'une meilleure qualité de vie pour les habitants, d'un plus grand dynamisme économique et d'une plus grande attractivité pour donner encore plus envie de venir y habiter et y vivre.

Le temps du renouvellement urbain est enfin arrivé, comme vous pourrez le voir dans notre dossier. Les premières réalisations concrètes, les premiers chantiers de rénovation et de modernisation du quartier de Chamiers vont sortir de terre.

Je salue la grande patience dont vous avez fait preuve. Vos attentes sont fortes et légitimes, les futurs aménagements et réalisations y répondront, j'en suis sûr et même je l'espère , au-delà de vos exigences.

Tout au long de l'année, le travail partenarial engagé avec les habitants et l'ensemble des partenaires concernés se poursuivra. La concertation, la co-construction, le suivi des dossiers en toute transparence resteront notre marque de fabrique dont nous pouvons être si fiers.

Je n'oublie pas bien entendu le sud de la commune et son plateau qui mérite également toute notre attention. Nous aurons la chance très prochainement d'y constater un renforcement de l'activité économique avec un beau et grand projet de nouvelles implantations commerciales, avec également un renforcement de l'habitat et de l'offre de logement via la livraison des logements adaptés derrière notre dojo.

J'en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur contribution ô combien pertinente au grand débat national à travers la rédaction des cahiers de doléances.

Je salue votre engagement citoyen, il démontre votre soif de s'emparer de la chose publique, des enjeux politiques, et des dossiers communaux. Je ne peux que m'en féliciter ! Votre participation citoyenne est le gage d'une démocratie locale vivante, active et dynamique.

Ensemble, citoyens, associations, comités de quartiers, chefs d'entreprises et élus, construisons le Coulounieix-Chamiers de demain.

Bien à vous,

Votre maire,
Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Sommaire

Rétrospective p. 2
Retour sur les moments forts depuis décembre 2018 / En bref

Vie municipale p. 4-5
Cadre de vie / Citoyenneté / Infos

Dossier p. 6-7
Renouvellement urbain : 2019 en actions

Bien vivre demain p. 8
Location de vélos / Espaces verts / Infos

Agenda (détachable)
Manifestations du 5 mars au 29 mai 2019

À tous âges p.9
Vagabondage 932 / Conférence / Camp américain

Économie locale p.10-11
Emmaüs 24 / AICC / Bienvenue à ... / En bref

Vie associative et sportive p.12
HBS2R & Urban Rugby / Cocc Football / En Bref

Solidarité p.13
Le Relais / Lutte contre les incivilités / Infos

Vie pratique p.14
Conseil du médiateur / Éco-gestes / État-civil

Expression politique p.15

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie / Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mention) 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr / Illustration : petit-bens.com / Impression : Imprimerie Bordas / Dépôt légal : mars 2019 / Imprimé sur papier Condat certifié PEFC. **Le prochain numéro paraîtra le 21 mai 2019.** Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations **avant le 22 mars 2019**. Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site : **www.coulounieix-chamiers.fr**

Cadre de vie

Tour des travaux

L'important chantier programmé cette année sur l'avenue du Général-de-Gaulle a démarré au niveau de Mériller, avec les travaux sur le réseau d'assainissement. ma ville fait le point sur l'ensemble des interventions en cours sur le territoire.

Les nouveaux feux de circulation vus de la rue Venta de Baños.

Assainissement : la réfection du réseau d'assainissement a été engagée dès le 28 janvier, à hauteur de Mériller. Une seconde tranche va maintenant démarrer aux Izards. Les deux équipes vont progresser en même temps, pour limiter la durée des travaux (cf ma ville n°96). En parallèle, tous les branchements particuliers non conformes seront mis aux normes. Par ailleurs, les nouveaux feux tricolores situés au carrefour desservant les rues Venta de Baños et Jules-Védrines ont été mis en service. Sur l'avenue du Gal-de-Gaulle, les potences du feu sont équipées du dispositif appelé "le vert récompense" : en dehors des heures de circulation dense, le feu passe automatiquement au vert pour les véhicules qui respectent la limitation de vitesse à 50 km/h. Des travaux de réfection du réseau d'assainissement et d'eau de pluie vont également débuter sur une portion de la route de Charbonniéras.

Voirie et aménagements des espaces publics : sur le reste du réseau de voirie communale, de nombreux travaux ont été engagés, avec notamment la réfection des trottoirs de l'avenue du Maréchal-Galliéni, la purge d'argiliers ayant entraîné des mouvements de terrain. Le chemin de la fontaine du Voulon a dû être nettoyé, suite à des ravinements. Le curage des fossés se poursuivra jusqu'au printemps. La réfection des trottoirs et le réaménagement des zones de stationnement est en cours rue Jules-Védrines. La rambarde de l'avenue Churchill, au niveau du giratoire des Quatre Routes, a été remplacée.

Refonte de l'adressage : pilotée par les services Techniques, cette refonte se poursuit pour procéder à la dénomination normalisée des lieux-dits. La pose des panneaux va être programmée, et un nouveau plan de ville sera édité quand l'ensemble des voies concernées auront été dénommées.

Participation citoyenne : pour faire suite à la signature de la Participation citoyenne (cf ma ville n°96), les panneaux de signalisation seront prochainement installés dans les quartiers concernés.

Fibre : fin 2018, 13% des foyers colomniérois étaient raccordables au réseau haut débit par fibre optique. La programmation engagée sur la commune devrait permettre le raccordement de 49% des habitations à la fin de cette année. Pour plus d'infos sur la situation de ce déploiement, une carte est disponible sur le site d'Orange : http://reseau.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

Pour suivre l'actualité des travaux : www.coulounieix-chamiers.fr, rubrique "travaux en cours". Cette page dédiée sur le site internet est actualisée toutes les semaines.

Infos

La majorité des bâtiments municipaux est équipée d'alarmes anti-intrusion.

Des outils préventifs au service de la sécurité communale

La municipalité agit au quotidien pour que le territoire soit agréable à vivre. Assurer la sécurité des administrés et de ses infrastructures lui incombe également. À ce titre, des outils sont mis en place afin de veiller de manière préventive à la tranquillité et au bien-être des Colomniérois.

Le Dicrim, un document d'information et de prévention

L'article L125-2 du Code de l'Environnement indique que "*les citoyens ont un droit à l'information sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger*". À cet effet, le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) est en cours de finalisation : il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde correspondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune (alertes météorologiques, phénomènes de retrait et gonflement des argiles, transport de matières dangereuses, risque d'inondation, etc). Si ces risques sont rares et limités, ce document pédagogique remplit tout de même une mission importante d'information et de prévention. Il rappelle en effet la conduite à tenir et les consignes à appliquer pour chacun des risques répertoriés. Toutes les informations contenues dans ce document sont déclinées sous forme d'icônes, compréhensibles par tous. D'ici l'été, ce document sera mis à disposition de tous les Colomniérois et pourra être téléchargé sur le site de la ville.

À noter : le Dicrim est une synthèse du Plan communal de sauvegarde qui fixe l'ensemble des règles et mesures que la municipalité devrait mettre en œuvre pour l'assistance à la population en cas de sinistre majeur. Beaucoup plus détaillé que le Dicrim, ce document peut être consulté aux services Techniques.

Un plan de sécurité travaillé collectivement dans les écoles

Le Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) est un plan de sécurité obligatoire dans les écoles pour définir des scénarios et des consignes à suivre en cas d'incendie, d'intrusion, d'accident chimique, etc. Depuis 2 ans, la municipalité a fait le choix d'élaborer un PPMS global pour les écoles et les accueils périscolaires. Direction de l'école, service éducation et services Techniques ont travaillé ensemble. Alarmes sur les bâtiments, plan d'évacuation, plan de confinement (avec "mallettes" dotées de matériel de première nécessité) font notamment partie du PPMS qui nécessite par ailleurs une formation théorique et pratique des équipes éducatives pour déterminer les rôles de chacun, mais également l'organisation d'exercices avec les élèves. À Louis-Pergaud, le PPMS est finalisé. Il est maintenant en cours d'élaboration à Eugène-Le-Roy.

Un mémento pour faciliter l'organisation de manifestations sécurisées

Les événements festifs, sportifs et culturels sont soumis à des réglementations et des préconisations visant à garantir la sécurité et la sûreté des participants. Ces préconisations sont adaptées au cas par cas, en fonction de l'événement et de la situation de crise nationale (état d'urgence, Vigipirate…). Afin d'accompagner les associations, la municipalité a rassemblé les différents supports pratiques et opérationnels : le "Mémento de l'organisation de manifestations à Coulounieix-Chamiers" est en ligne sur le site de la ville.

Contact : services Techniques,
05.53.35.57.30, technique@coulounieix-chamiers.fr

Citoyenneté

De nouvelles modalités d'inscription et de gestion des listes électorales

Au 1er janvier de cette année, la réforme électorale est entrée en vigueur. Rénovation des modalités d'inscription et nouvelle gestion des listes électorales : ma ville fait le point.

L'objectif de cette réforme est de lutter contre l'abstention et réduire le nombre de non-inscrits ou mal-inscrits sur les listes électorales. Des mesures sont ainsi mises en œuvre pour simplifier les démarches administratives des citoyens. Par ailleurs, un nouvel outil devrait faciliter la gestion des listes électorales. Il s'agit du Répertoire électoral unique (REU) qui centralise toutes les listes électorales au niveau national et dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Ce qui change pour la commune

Avec l'instauration du REU, c'est désormais l'INSEE qui prend en charge les radiations pour cause de décès ou d'incapacité juridique. Elle inscrit également d'office les jeunes majeurs et les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française. À terme, le but annoncé est de réduire la charge des communes dans la gestion des listes électorales, en améliorant la fiabilité.

Le maire est désormais seul compétent sur les demandes d'inscription et les radiations pour perte d'attache communale. La réforme a institué une commission de contrôle qui agit a posteriori sur ces opérations, au vu des pièces justificatives. Pour la commune, cette commission est constituée de 5 élus (3 issus du groupe majoritaire et 2 issus du groupe d'opposition).

Ce qui change pour les électeurs

Le principal changement pour les électeurs est la fin de la date limite d'inscription fixée au 31 décembre : il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6e vendredi précédant un scrutin. Les inscriptions peuvent bien sûr toujours être effectuées en mairie mais la réforme a généralisé le principe d'inscription en ligne sur www.demarches.interieur.gouv.fr. À noter également que les jeunes peuvent s'inscrire sur les listes du domicile de leurs parents jusqu'à 26 ans, même s'ils résident sur une autre commune.

Élections européennes

. Dimanche 26 mai, les 6200 électeurs colomniérois seront appelés aux urnes comme tous les Français pour désigner les députés qui les représenteront au Parlement européen.

. Qui peut voter ? Tous les citoyens femmes et hommes, de nationalité française, majeurs et jouissant de leurs droits civils et politiques sont électeurs. Pour rappel, pour les élections municipales et européennes, les ressortissants de l'Union européenne résidant en France peuvent aussi voter.

. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mars (à titre dérogatoire). Une permanence sera assurée à la mairie samedi 30 mars de 10h à 12h.

. Absent(e) le jour du scrutin ? Faites une procuration ! C'est une démarche simple et sans frais. Il suffit de se rendre au bureau de police, avec une pièce d'identité (la personne qui votera pour vous - le mandataire - doit être inscrite elle aussi sur la commune mais n'a pas besoin d'être présente). Le formulaire peut être rempli au préalable (à télécharger sur le site service-public.fr). Par ailleurs, les officiers de police judiciaire peuvent se déplacer sur demande écrite au domicile des personnes dont l'état de santé le nécessite.

Les conseils du service Élections

- Pour les jeunes majeurs, mieux vaut s'assurer que l'inscription est bien conforme à la situation. Un simple appel téléphonique suffit !
- Les nouvelles cartes électorales vont être envoyées courant avril : il est important de vérifier les indications portées sur sa boîte aux lettres. Si le nom indiqué sur le courrier électoral n'est pas concordant ou n'y figure pas, celui-ci est retourné en mairie, laissant supposer un départ de la commune.

Contact : 05.53.35.57.12
etat-civil@coulounieix-chamiers.fr

Info

Journée défense et citoyenneté : comment se faire recenser ?

- Depuis janvier 1999, le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles, à partir de 16 ans. Cette démarche s'effectue à la mairie du domicile, ou sur internet, via le site service-public.fr, dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Elle permet la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Lors du recensement, une attestation est remise par la mairie : elle est valable jusqu'à la participation du jeune à la JDC.
- Ce document est important car jusqu'à la veille de son 25e anniversaire, un jeune doit pouvoir justifier de sa situation envers la JDC, notamment à l'occasion de l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, baccalauréat, etc.
- Par ailleurs, les données issues du recensement permettent l'inscription d'office sur les listes électorales au lendemain du 18e anniversaire (si les conditions légales pour être électeur sont remplies).

Contact : service Accueil, état-civil, élections, 05.53.35.57.12
etat-civil@coulounieix-chamiers.fr

▲ *Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, a apprécié sur place l'ampleur et la pertinence du projet lors de sa visite.*

▲ *Le pôle des Solidarités : l'espace Jules-Verne réhabilité et la Maison de quartier créé à la place du Mutant revaloriseront l'entrée du cœur de ville.*

CHAMIERS
CŒUR DE VILLE

Renouvellement urbain
2019 EN ACTIONS

Le pôle des Solidarités et la Maison de quartier, Cap'artisans avec douze box, esplanade sur l'avenue du Général-de-Gaulle : l'année 2019 sera celle des premiers coups de pioche qui marqueront le début d'une nouvelle ère à Coulounieix-Chamiers.

Le 17 décembre dernier, la déclaration d'engagement avec l'Anru *(Agence nationale pour la rénovation urbaine)* a été signée en présence de la ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault. Cet acte fondateur valide les trois années d'études et de travail de terrain, menées avec l'ensemble des partenaires, pour élaborer un projet durable et pertinent de transformation du quartier de Chamiers. La métamorphose annoncée est sans précédent depuis l'édification du quartier dans les années 50. "*Ce projet très ambitieux va donner un nouvel élan à la ville dans son ensemble. Il est à mettre en lien avec deux autres chantiers d'envergure menés à proximité par le Grand Périgueux : la réalisation en cours du quartier d'affaires et du pôle multimodal aux portes de la commune, derrière la gare SNCF, et le projet de pôle de l'économie sociale et solidaire et des cultures urbaines sur le site du camp américain. Ainsi, d'ici 5 à 10 ans, Coulounieix-Chamiers et son cœur de ville plus moderne, plus accueillant, plus dynamique, aura et sera une place de choix dans la vie de l'agglomération périgourdine*", indique le maire Jean-Pierre Roussarie.

Dans les grandes lignes ici résumées, le Programme de renouvellement urbain (PRU) concernera le cadre et les conditions de vie des habitants, dans tous les aspects du quotidien :
. La revalorisation de l'habitat (les démolitions / reconstructions - cité Jean-Moulin et deux bâtiments - et la réhabilitation de l'existant) va modifier le "visage" du quartier et les conditions de vie des habitants.
. L'installation du pôle artisanal Cap'Artisans et la construction d'équipements publics structurants (le pôle des Solidarités avec la maison de quartier puis le gymnase municipal) vont concourir au dynamisme économique et à l'animation de la vie socio-culturelle, sportive et éducative.
. Le travail mené sur l'aménagement des espaces publics, sur la mobilité avec la requalification des voiries et des cheminements piétons va conforter le site généreusement "vert" dans un rôle de parc urbain habité, mais mieux connecté avec son environnement, sur la commune et dans l'agglomération.

Un soutien financier inédit en Nouvelle-Aquitaine

L'enveloppe budgétaire totale s'élève à 48 millions d'€, dont 11,5 millions financés par l'Anru. "*Ce soutien massif est assez singulier,* souligne Mireille Bordes, adjointe au maire chargée de la Politique de la ville et de l'habitat. *Cela démontre que les besoins forts et réels du territoire ont été pris en considération. Sur cette partie de la commune souvent montrée du doigt malgré ses atouts, l'implication sans faille des partenaires - au premier rang desquels figurent le Grand Périgueux, Grand Périgueux Habitat, les services de l'état et le Département - et du Conseil citoyen porte aujourd'hui ses fruits. Le temps de mise en œuvre peut paraître long mais il est un atout majeur pour que cette transformation en profondeur s'inscrive véritablement dans l'avenir*". 2019 : la convention va être signée avec l'Anru en mars et le PRU entre dans sa phase opérationnelle. **ma ville** fait le point sur les actions en cours et à venir cette année.

Ateliers d'urbanisme à l'école
Chamiers d'hier, d'aujourd'hui et de demain

À noter : les ateliers d'urbanisme sont repris chaque année. Les classes de CE2 participent aux ateliers "Chamiers d'"hier", avant de poursuivre avec 'Chamiers d'aujourd'hui" en CM1 puis "Chamiers de demain" en CM2. Ainsi, une centaine d'élèves de l'école sont aujourd'hui associés au renouvellement urbain !

Au terme de cette année scolaire, les deux classes de CM2 de l'école Eugène-Le-Roy auront participé aux trois cycles d'ateliers d'urbanisme, pilotés par Julie Andraud, cheffe du projet PRU au Grand Périgueux. En 2017, ils ont travaillé sur la riche histoire et le patrimoine du quartier Jacqueline-Auriol. Ce cycle sur "Chamiers d'hier" s'est concrétisé par l'édition d'un livret, témoin de leurs travaux sur la mémoire des lieux. Lors du cycle "Chamiers d'aujourd'hui" mené en 2018, ils ont abordé les questions liées au fonctionnement de la ville et ont élaboré une maquette du quartier en 3D, à partir d'une vue aérienne *(photo ci-contre)*. Le 22 janvier dernier, ils ont démarré le cycle "Chamiers de demain". Ils vont ainsi découvrir le projet de renouvellement urbain dans le détail, rencontrer l'architecte de Cap'artisans, avec lequel ils visiteront le chantier. Ce cycle a pour objectif de les sensibiliser à toutes les étapes d'un projet, du diagnostic à la mise en œuvre. À ce titre, ils vont rédiger un cahier des charges pour le futur gymnase qui sera intégré dans le dossier de consultation des architectes !
L'organisation de ces ateliers répond à l'un des préalables nécessaires à la réussite d'un projet de renouvellement urbain : la participation des habitants. "*Les enfants sont acteurs du quartier à part entière*, rappelle Julie Andraud. *Ils sont directement concernés par les actions d'amélioration de leur cadre de vie.*"

▲ *Sur le boulevard Jean-Moulin, Cap'Artisans offrira des locaux pratiques et qualitatifs. Un manager assurera le suivi et l'animation du site.*

▲ *Les 3 maisons inoccupées de l'ilôt Crabanat vont disparaître au profit d'une esplanade accueillante et fonctionnelle.*

▲ *La Maison du projet est le lieu privilégié pour s'informer et/ou participer au PRU.*

• Le pôle des Solidarités, un espace socio-culturel pour tous

C'est en lieu et place de l'actuel espace Jules-Verne et de la friche commerciale du Mutant que le pôle des Solidarités verra le jour. La réhabilitation complète de ces bâtiments et des espaces publics environnants répondra à plusieurs enjeux. Situé de manière stratégique à l'angle d'axes principaux de circulation, le nouvel ensemble permettra de requalifier et de marquer fortement l'entrée dans le cœur de ville. Outre cet aspect urbain, le projet vise aussi à offrir aux Colomniérois plus de visibilité et de proximité des services d'accompagnement social et d'animations socio-culturelles. En effet, le CCAS (actuellement au-dessus de la Poste) rejoindra le centre social Saint-Exupéry et le centre médico-social. Ces trois structures bénéficieront ainsi d'espaces accueillants, et plus en adéquation avec leur mission et leurs activités. Enfin, une Maison de quartier sera créée (à la place du Mutant qui sera démoli). Elle comprendra une grande salle de réception de 450 m2 (sécables en 3 sous-espaces), un local traiteur et une cuisine collaborative. Ce nouveau lieu de vie qui faisait défaut sur cette partie de la commune sera un espace pour tous, accueillant des manifestations publiques et privées.

> Calendrier

. 2018 : élaboration du projet avec les utilisateurs, intégration des besoins dans le cahier des charges. Lancement de la consultation des architectes en juin : trois équipes ont été admises à concourir.

. 1er trimestre 2019 : examen des trois projets (de manière anonyme) par la mairie, les futures équipes utilisatrices du lieu (CCAS, centre social et centre médico-social) et le Conseil citoyen. Transmission de ces "regards croisés" au jury qui se réunit le 7 mars pour choisir l'architecte qui sera missionné sur le projet.

. Etapes suivantes : travail de conception affiné avec les utilisateurs, la ville et le Conseil départemental (co-maîtres d'ouvrage). Présentation du projet en réunion publique avant l'été. Lancement des travaux prévus en fin d'année.

• Cap'Artisans, une nouvelle dynamique économique

Le calendrier initial pour la construction de ce pôle artisanal sur le boulevard Jean-Moulin a été contrarié par la découverte de sources de pollution lors des études préalables au dépôt du permis de construire. Un diagnostic de pollution mené sur site et hors site (rue Mounet-Sully) a fait apparaître que les épanchements d'hydrocarbures dans le sol restaient très circonscrits à l'ancienne cuve de fioul qui alimentait le supermarché. Un lot dépollution a été intégré dans les travaux : les terres polluées vont être retirées et traitées en bio-centre.

Pour rappel *(cf* ma ville *n°94)*, Cap'Artisans comprendra 12 box (avec bureau et atelier), loués à des artisans sélectionnés par un comité qui veillera à la complémentarité des activités et au caractère engagé des occupants en échange d'un accès aux locaux à un tarif privilégié pour le territoire de 50€HT/m²/an. Deux box seront dédiés aux créateurs d'entreprises originaires des quartiers prioritaires, accompagnés dans le cadre du dispositif *La fabrique à entreprendre*. Les modalités de fonctionnement du site, définies par le porteur de projet Epareca, avec le Grand Périgueux et la commune, affichent clairement la volonté d'enclencher une nouvelle dynamique écononomique.

> Calendrier

. Mars 2019 : désamiantage et démolition de l'ancien Topco et de la maison située juste à côté.

. Mai 2019 : début des travaux de gros œuvre. Fin des travaux estimée pour la fin de l'année.

• Une esplanade paysagère en cœur de ville (av. du Gal-de-Gaulle)

L'aménagement des espaces publics est un volet important du PRU. La restructuration des voies de déplacement a pour objectif d'améliorer la qualité et la fonctionnalité du cadre de vie, en favorisant notamment les circulations douces. L'acte 1 du PRU en la matière sera l'aménagement d'une esplanade paysagère sur l'avenue du Général-de-Gaulle, entre le centre administratif et le centre commercial. Située à l'interface de l'espace Jacqueline-Auriol et des services et commerces du cœur de ville, cette esplanade présentera plusieurs avantages. Si l'aménagement sobre prévoit le maintien des places de stationnement adaptées aux besoins du secteur, il fait la part belle à la végétalisation qui "cassera" l'aspect rectiligne et minéral de l'avenue et offrira un nouvel espace de biodiversité. La configuration permettra aussi de proposer un arrêt de bus plus qualitatif et sécurisé. L'ensemble, agrémenté de mobilier urbain, se veut propice à la fréquentation des piétons.

> Calendrier

. Printemps 2019 : déconstruction des maisons, désamiantage, puis remaniement du sol et terrassement.

. Automne 2019 : aménagement de l'esplanade après concertation avec le Conseil citoyen et les habitants

> végétalisation et installation de mobilier urbain.

S'informer / Participer

Des moyens sont mis à disposition des habitants qui souhaitent prendre part au projet de renouvellement urbain, ou tout simplement s'informer. **▸La Maison du projet :** située rue Gisèle-Feyfant, c'est un lieu d'information permanent et de partage d'idées, ouvert à tous. Elle est ouverte le mercredi (9h-12h30 / 14h-17h30) ou sur rendez-vous. NB : elle est équipée d'une vitrine tactile interactive qui permet de s'informer 24h/24 ! **▸Les cafés-débat :** lancés le mois dernier, ils proposent de définir avec ceux qui vivent dans le quartier des actions simples et rapides à mettre en place, pour apporter des solutions immédiates à certains problèmes. Le ***Café des femmes*** a lieu le 1er vendredi du mois à 10h et le ***Café des citoyens*** le 1er vendredi de chaque trimestre à 14h, à la Maison du projet. **▸Les ateliers participatifs :** ils sont organisés sur des thèmes en lien avec l'avancement du projet et invitent les habitants à participer à la transformation du quartier, avec l'équipe projet du Grand Périgueux, le Conseil citoyen et les partenaires du PRU. Deux ateliers ont eu lieu en 2018. **▸Les permanences de Grand Périgueux Habitat :** un espace dédié au relogement a été aménagé rue Gisèle-Feyfant. Karine Debat y reçoit les habitants lors de rendez-vous personnalisés (relogement@grand-perigueux-habitat.fr 06.30.52.33.21). Concernant le quotidien, Jean-Philippe Peytour poursuit les permanences les lundis, mardis et vendredis de 8 à 12h, au Relais des gardiens (6 rue Gisèle-Feyfant) **▸Et aussi... :** des **réunions publiques** sont organisées à chaque étape importante | un **journal du projet** va être créé et sera diffusé à tous les habitants du quartier | les réunions plénières du **Conseil citoyen**, partenaire privilégié du renouvellement urbain, sont ouvertes au public (dernier jeudi de chaque mois). **▸Les contacts utiles : Équipe projet du Grand Périgueux**, j.andraud@grandperigueux.fr 06.21.98.05.43 | **Conseil citoyen**, animatrice Léa Cavillon, cscc24.cavillon@gmail.com 05.53.45.60.30.

Location de vélos

Périvélo, le futur service de mobilité du Grand Périgueux

Un concours avait été lancé fin 2018 pour trouver le nom de ce nouveau service de mobilité. Il a réuni plus de 130 participants, et c'est le nom "Périvélo" qui a été choisi pour ce nouveau service de location qui sera lancé en juin.

Schéma cyclable

Ce projet s'appuie sur le schéma cyclable du Grand Périgueux qui souhaite accroître le réseau de voies cyclables de 48 km actuellement à plus de 130 km sur les années à venir. Cette volonté de favoriser les transports doux devrait permettre de multiplier par dix la part du vélo dans les trajets urbains d'ici 2029.

110 vélos en location

Dès le lancement, ce sont 110 vélos qui seront mis à disposition des habitants. Ce nombre devrait progressivement augmenter pour atteindre 400 vélos d'ici 4 ans. Trois types de vélos seront proposés, allant de la classique bicyclette au vélo à assistance électrique, en passant par le vélo pliant.

Tarifs de location

Plusieurs formules d'abonnement seront proposées : au mois, au trimestre et à l'année. Pour louer un vélo, il faudra compter 15 euros par mois pour un vélo classique ou pliant et 30 euros pour le modèle à assistance électrique. Des offres avantageuses pouvant atteindre 50% de remise seront proposées pour les plus jeunes, ainsi que pour les étudiants et les séniors.

Espace transport - Le Péribus

Pour souscrire et retirer son vélo, il faudra se rendre à l'espace transport du réseau Péribus au 22 cours Montaigne à Périgueux.

Plus d'infos :
Espace transport - Le Péribus
05.53.53.30.37
www. peribus.grandperigueux.fr

Infos

Collecte et recyclage des sapins

Pour la deuxième année, la municipalité a mis en place des points de collecte pour récupérer et recycler les sapins de Noël. Sur ces six points, situés sur le parking de la mairie, sur la place des Justes parmi les Nations, sur la place du Capitaine de Mallet, à Castelfadèze, à Pagot ou encore sur la ZAC de Pareau, ce sont plus de 235 sapins qui ont ainsi été déposés par les Colomniérois.

Une fois ces nombreux conifères collectés, les équipes des services techniques ont procédé à leur broyage qui a permis d'obtenir plus de 2,3 tonnes de copeaux. Cette matière recyclée sera utilisée par les équipes des espaces verts pour effectuer le paillage des différents massifs de la commune... une belle et utile deuxième vie pour ces sapins !

Espaces verts

Un engagement pour la végétalisation... et la formation

Le territoire communal comporte une importante surface d'espaces naturels. L'équipe des Espaces verts en assure l'entretien au quotidien et accueille régulièrement de jeunes stagiaires pour les former.

Tilleul récemment planté sur l'espace vert menant au château des Izards.

Plus de 60 arbres plantés ou déplacés

Suite à la tempête qui avait lourdement touché l'arboretum Simone-Veil au château des Izards, de nombreux arbres ont été replantés : marronniers, chênes, tilleuls, noisetiers sont venus remplacer les arbres endommagés. L'espace vert de l'avenue Galliéni a accueilli trois chênes de marais et un liriodendron. Le bourg a été agrémenté de haies d'ornements, de trois platanes, d'un olivier et de quatre poiriers-fleurs sur les quinze qui ont été transplantés du bas de l'avenue du Général-de-Gaulle en amont des travaux en cours. Les onze poiriers-fleurs restants ont été replantés place Pasteur, rues Richelieu et Edmond-Rostand, ou encore dans le parc de la résidence Pagot. Une dizaine d'arbustes, dont des cerisiers-fleurs et des forsythias, sont venus orner le cimetière. Ces nouveaux arbres et arbustes proviennent de pépinières locales.

Raphaël, élève de 3ème en stage de découverte professionnelle.

Stages, formation et partage de connaissances

La municipalité s'engage aussi dans la formation et la découverte professionnelle en accueillant en stage de nombreux jeunes de 14 à 20 ans. Si les plus jeunes effectuent de courts stages de découverte, leur aînés s'engagent durant plusieurs semaines d'immersion professionnelle. L'équipe Espaces verts forme et accompagne ainsi chaque année des élèves du Lycée La Peyrouse mais également des jeunes du Centre de Rééducation Professionnelle de Clair-Vivre ou encore des jeunes dans le cadre de travaux d'intérêt général.
Ces stagiaires découvrent et s'impliquent dans les différentes facettes du métier, de la plantation en serre jusqu'à la taille. Un engagement réciproque qui favorise l'échange des connaissances théoriques et pratiques.

Contact : services Techniques, 05.53.35.57.30
techniques@coulounieix-chamiers.fr

Vagabondage 932

Des "Portraits de rues" façon Lolmède

Il est l'un des premiers artistes à participer à la résidence "Vagabondage 932". Laurent Lolmède expose aux Izards son travail d'exploration du quartier Jacqueline-Auriol du 23 mars au 7 avril.

Laurent Lolmède (ici au "932") exposera une quinzaine de "portraits de rues" de Chamiers ainsi qu'une fresque originale du quartier longue de 5 mètres !

C'est une exposition atypique que propose le dessinateur de bandes dessinées et illustrateur Laurent Lolmède. L'artiste s'est intéressé aux noms de rues du quartier Jacqueline-Auriol. Sous sa patte artistitique caractérisée par son crayon bicolore favori rouge et bleu, les plaques de rue vont se décliner en portraits grands formats. À côté, les visages des hommes de paix, des humanistes ou encore des anciens habitants dont ces rues portent le nom vont s'afficher, accompagnés de brèves biographies, parsemées d'humour et de citations bien choisies. Avec cette création originale, Laurent Lolmède invitera les visiteurs à entrer autrement dans l'histoire et l'identité du quartier, où finalement on se déplace davantage en se repérant aux numéros de bâtiments qu'aux noms de rue ! Un film retraçant la création de cette exposition sera également proposé. En parallèle, chacun pourra découvrir une autre facette de l'artiste avec l'exposition "Brut d'actu", à la bibliothèque F.-Rabelais : Laurent Lolmède y revisite avec humour l'actualité nationale...

L'actualité dense de la résidence d'artistes

À l'occasion du vernissage de cette exposition (vendredi 22 mars à 18h30), le second numéro du journal de quartier **Le Voltigeur** sera présenté. La vie du quartier et de ses habitants s'y dévoilera à nouveau dans une dimension artistique. Le contenu sera enrichi d'un Voltigeur Junior, créé et réalisé avec les élèves de CM2 de l'école Eugène-Le-Roy qui participeront au vernissage.

De nombreux autres projets sont en cours : création d'un jardin d'artistes aux Jardinots, travail expérimental musical avec la crèche, spectacle avec la communauté Emmaüs, exposition avec l'atelier Plume du centre social Saint-Exupéry ou encore préparation d'un événement culturel "Looping #2" avec le Conseil citoyen. À suivre !...

Informations : Vagabondage 932 | www.vagabondage932.com

Les registres révèlent souvent des histoires cocasses !...

Conférence

Coulounieix... de la paroisse à la ville

Le Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord invite les habitants à venir découvrir l'histoire et les petites histoires de la ville à travers trois siècles d'état-civil.

"Coulounieix, une petite paroisse devenue ville" : c'est ainsi que s'intitule la conférence que proposera le Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord samedi 30 mars, à partir de 10h30, au centre Gérard-Philipe. Geneviève Ravon y déroulera des morceaux d'histoire de la commune, tirés de trois siècles d'état-civil recensés par l'association, qui édite des recueils pour plusieurs centaines de communes. Si ce travail de recherches est très minutieux, il réserve aussi son lot d'anecdotes, notamment dans les registres d'avant la révolution, gérés alors par les paroisses parfois de manière fantaisiste, souvent révélatrice de la vie ou des moeurs de l'époque ! Le recueil des actes d'état-civil de la commune sera consultable sur place. Il recense les naissances, mariages et décès des années 1660 à 1919. Trace de la mémoire collective, ce recueil permet la sauvegarde des registres souvent abîmés mais s'avère aussi être un outil indispensable pour les recherches généalogiques des particuliers. Une exposition sera également proposée, autour de l'histoire des habitants par hameau "*où certaines familles sont présentes depuis les années 1600, ce qui est une spécificité locale*", souligne le colomniérois Jean-Pierre Cluzeau, membre de l'association depuis 1998. Enfin, ce sera l'occasion de découvrir les arbres généalogiques d'illustres Périgourdins (le majoral Fournier, le cycliste Valentin Huot, l'écrivain Eugène-Le-Roy...). Une plongée dans le temps à ne pas manquer !

Contact : Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 05.53.46.63.30 | chgp@orange.fr

Camp américain

L'avant et l'après mis en boîte par des seniors et des jeunes

Les recueils de témoignages sont filmés. Ici, Guy Desmaison raconte son enfance à côté du camp américain.

Depuis début janvier, huit seniors (de la commune et de l'agglomération) et quinze jeunes (classe de Segpa du collège Jean-Moulin) s'intéressent à l'histoire du camp américain, dans le cadre du projet* piloté par l'association Ciné Cinéma "Bas-Chamiers, un parfum d'Amérique : du camp US aux cultures urbaines". Jusqu'en avril prochain, à travers des recueils de témoignages, des recherches d'archives, des rencontres avec des professionnels, des visites sur site, ils vont mener un travail qui s'attachera autant à l'histoire passée du site qu'à son devenir. Des vestiges gallo-romains, à l'occupation des lieux par les Américains lors des deux guerres mondiales, jusqu'au futur pôle de l'Economie sociale et solidaire et des cultures urbaines... la matière est dense !

Un projet à suivre sur les réseaux sociaux avant une projection sur grand écran

C'est en effet l'une des spécificités du projet, comme l'explique la coordinatrice Julia Caron : "*les participants filment et photographient leur travail pour le partager au fur et à mesure sur Facebook, Instagram et Youtube. Ils ont reçu les conseils de Barbara Cassiau, vidéaste professionnelle, qui filme par ailleurs toutes les étapes du projet : un moyen-métrage sera diffusé au grand public avant l'été*".

Les groupes sont accompagnés par Isabelle Plénat, coordinatrice du Comité Mieux Vivre Ensemble (centre social St-Exupéry), Alain Daneau, formateur retraité spécialisé dans l'aménagement du territoire et Annick Bruchet, professeur d'histoire au collège. Au cours du projet, jeunes et seniors se rencontreront à plusieurs reprises pour partager les informations récoltées.

**projet retenu par la Drac Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet "Je like mon patrimoine #3"*

Contact : Ciné Cinéma, 05.53.09.40.99
Suivre sur les réseaux sociaux : bas-Chamiers

Économie locale

Emmaüs 24

Premier marché bio le 6 avril !

C'est à l'occasion de sa vente annuelle de printemps qu'Emmaüs 24 inaugurera son premier marché bio. Une quinzaine de producteurs locaux est attendue pour relever ce nouveau défi !

Les producteurs seront installés en bordure de l'espace vert, au centre de la communauté. L'objectif à terme est d'accueillir le marché bio un samedi par mois.

Emmaüs 24 ne ménage pas ses efforts pour rénover, embellir, moderniser en permanence la communauté. Des travaux extérieurs (parking notamment), à l'aménagement d'espaces de vente accueillants, en passant par le lancement de la boutique en ligne : les idées ne manquent pas et portent leurs fruits puisqu'environ 1500 personnes passent chaque semaine à Emmaüs ! Un chiffre à majorer largement lors des week-ends de grande vente. "*Ces deux évènements annuels attirent vraiment beaucoup de monde, de toutes origines sociales et culturelles. Lorsque nous proposons aussi une animation, musicale ou artistique par exemple, les gens restent sur place, apprécient le moment, se baladent*", soulignent Cédric Thomas et Christophe Blumen, les responsables. Un constat qui a participé à faire émerger cette idée d'accueillir sur le site un marché bio, avec des producteurs locaux. Imaginé avec des étudiantes de la Maison familiale et rurale et en partenariat avec Agrobio, ce marché créera de nouvelles occasions de rencontres. Mais il est avant tout porté par des valeurs chères à Emmaüs.

Recycler, bien manger... respecter la planète

Précurseur en matière de revalorisation des déchets, Emmaüs mène aussi avec les compagnons une réflexion permanente sur leur réduction. Les responsables font ainsi le lien avec la cuisine qui en produit beaucoup : "*nous accompagnons un public fragile, aux habitudes alimentaires peu équilibrées et éloignées de la notion de circuits courts plus respectueux de la planète. Le marché sera un outil pour travailler sur l'importance d'une alimentation saine pour la santé, et pour notre environnement*". Et en l'ouvrant largement au public, les responsables entendent également casser l'image "bobo" et fausse qui colle au bio : "*les producteurs locaux proposent des produits de bien meilleure qualité et ne vendent pas plus cher qu'au supermarché !*", ajoutent-ils.

Emplacement gratuit, électricité fournie : la communauté accueillera les producteurs dans l'esprit de solidarité qui guide toutes ses actions... et avec ses 21 compagnons, elle sera leur première cliente ! À noter également qu'aux côtés des producteurs bio, l'Épicerie gourmande viendra "en voisine" proposer des pâtisseries nord-africaines.

Avec cette nouvelle initiative aussi inattendue qu'originale, la structure réaffirme sa volonté de faire pleinement partie de la vie du quartier et de sa transformation à venir.

Contact : Emmaüs 24, 7 rue Gustave-Eiffel, 05.53.35.04.19
assoemmaus24@orange.fr | www.emmaus24.com

En bref

▶**LA FABRIQUE À ENTREPRENDRE** : fin 2018, les conventions avec les financeurs et les partenaires ont été signées... la Fabrique à entreprendre peut être activée ! Pour rappel, avec cet outil, la Maison de l'emploi du Grand Périgueux (MDE) propose à tous les habitants des quartiers prioritaires (Chamiers et Boucle de l'Isle) qui ont un projet de création d'activités, quel que soit le secteur, de les accompagner dans toutes les étapes de leur projet... jusqu'à l'hébergement dans l'un des deux box dédiés à ces jeunes créateurs sur le site de Cap'artisans. Ceux qui ont envie de passer de l'idée à la réalisation peuvent dès à présent contacter la MDE, 05.53.06.68.29 ▶**OCMR, DES AIDES AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS :** pour rappel, les artisans et commerçants qui souhaitent moderniser leur outil de travail peuvent disposer pendant cette année 2019 d'aides financières significatives (jusqu'à 30% du montant investi). Infos : Pays de l'Isle en Périgord, 05.53.35.13.53 ▶**L'ACTUALITÉ À CRÉ@VALLÉE NORD : Gaume Énergie**, entreprise d'installation et de dépannage de systèmes de chauffage, climatiseurs et pompes à chaleurs, a ouvert ses locaux fin 2018. Elle compte 12 emplois et intervient pour les particuliers, les professionnels et les collectivités. | Les 22 employés de **GRDF** ont également rejoint leurs nouveaux locaux. | Le 25 janvier dernier, **SOCSA Élevage** a inauguré son cabinet vétérinaire. Ce groupement intervient en productions animales (filières volailles, porcs et veaux de boucherie). | Prochainement, **Cap Passion** va rejoindre Cré@Vallée, avec ses 5 employés (4 créations en perspective). L'entreprise assure la vente et l'entretien de camping-cars, la vente de caravanes, mobil-homes et matériel de camping et propose aussi la location de véhicules (tourisme et utilitaires). ▶**... ET SUR LE PARC DE LA RAMPINSOLLE : Madies Sécurité** (5 emplois), entreprise spécialisée dans les systèmes de protection (alarmes, extincteur,...) et la téléphonie pour les professionnels, s'installera au 2ème semestre 2019.

Infos

Créé pour promouvoir l'activité économique du territoire, ce **Guide de la vie économique** est un document pratique qui s'adresse à tous les Colomniérois, mais aussi à tous les partenaires institutionnels et associatifs. Il recense les activités, entreprises et professions libérales de la commune, classées par thèmes : il permet d'apporter une meilleure visibilité et connaissance des acteurs économiques. Pour chacun, tous les contacts utiles, horaires d'ouverture et nombre de salariés y sont en effet détaillés. Cette 2e édition comporte plus de 140 contacts ! Il est disponible à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site de la ville.

L'actu de

L'AICC (Association interprofessionnelle de Coulounieix-Chamiers)

L'AICC met à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée générale, qui aura lieu le vendredi 8 mars à 19h, au magasin de pompes funèbres, un point sur les animations commerciales qui auront lieu chez vos commerçants tout au long de l'année. Les professionnels de la commune y seront les bienvenus.

En espérant que cette année ne soit pas celle de la difficulté dûe aux travaux de l'avenue du Général-de-Gaulle, qui inquiètent bon nombre de commerçants (nous comptons sur vous, Colomniérois et Colomniéroises, pour ne rien changer à vos habitudes), mais celle du dynamisme de professionnels solidaires.

À très bientôt, chez nos professionnels !

Contact : 06.46.21.87.92 | aicc24660@gmail.com

Bienvenue à

Le "Fait Tout" Maison
Des repas faits maison à emporter

Sylvie Woerther prépare chaque jour un plat différent ainsi qu'un dessert maison.

Après une carrière d'enseignante en économie et comptabilité, cette passionnée de cuisine a décidé de se reconvertir afin de réaliser un vieux rêve. Pour cela, l'enseignante est devenue élève et a obtenu en 2017, un CAP cuisine au sein de l'École Hôtelière du Périgord de Boulazac. Aujourd'hui installée à domicile, l'entrepreneuse propose chaque jour un plat et un dessert maison que les clients peuvent commander jusqu'à 11h le matin, avant de venir le retirer.

Chaque samedi, pour la semaine à venir (lundi au vendredi), Sylvie Woerther publie sur facebook les menus qui seront concoctés à base de produits frais et de saison, provenant principalement de producteurs locaux (marchés colomniérois, lycée La Peyrouse, ...). En parallèle, le "Fait Tout" Maison propose suivant la saison quelques extras (magrets sèchés, terrine de campagne, ...). Dans la continuité de cette éthique culinaire, Sylvie Woerther propose ces plats abordables dans des contenants biodégradables et compostables à base de pulpe végétale ainsi que des couverts en bois.

Contact : Sylvie Woerther | 06.72.85.90.63
lefaittoutmaison@laposte.net
Horaires : du lundi au vendredi (commande avant 11h)

La Pâte à Truch
Boulangers, de père en fils

Jean-Pierre Cluzeau, adjoint chargé des Travaux, de l'urbanisme et de l'accessibilité, Laurent Truchassout (fils), Janine Moreau, adjointe chargée de l'Accès à l'emploi, des activités économiques et des commerces de proximité et Jean-Paul Truchassout (père) en discussion devant les locaux de la boulangerie en cours de rénovation.

Après Jean-Paul Truchassout qui fut boulanger sur la commune de 1969 à 1990, c'est désormais son fils Laurent qui va lancer son activité de boulangerie dans les locaux situés sur l'espace commercial du numéro 86 de l'avenue du Général-de-Gaulle.

Pour l'occasion, des travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués avant la réouverture prévue pour ce mois de mars.

Si Jean-Paul Truchassout n'est aujourd'hui plus en activité, la passion du métier est toujours présente et il suit avec le plus grand intérêt la nouvelle installation de son fils Laurent. La transmission de cette passion et de ce savoir-faire familial semble être de mise, puisque Florian, le petit-fils, sera aux cotés de son père Laurent dès le lancement de l'activité. Au delà de la boulangerie et de la viennoiserie traditionnelles, ce commerce proposera quelques pâtisseries ainsi qu'un service de sandwicherie.

Contact : Laurent Truchassout
truchlf@hotmail.com
Horaires : du lundi au samedi, 7h-13h30 et 15h30-19h30.

Albin Maniere
Déco, peinture et revêtements

Originaire du Bergeracois, et installé depuis septembre dernier sur la commune, Albin Maniere propose ses services de décoration, peinture et pose de revêtements. Le jeune entrepreneur de 24 ans, titulaire d'un CAP et d'un BP peintre/applicateur de revêtements s'est déjà distingué plusieurs fois, notamment comme meilleur apprenti de France en 2015 et en obtenant le prix de l'apprentissage du Rotary Club d'Aquitaine / Poitou-Charentes en 2016. De la pose de parquets jusqu'aux moulures, en passant par la réalisation de peinture ou l'application de stuc, Albin Maniere travaille sur l'ensemble du département.

Contact : Albin Maniere | 06.38.90.89.30
maniere.albin@gmail.com
Horaires : lundi au vendredi 8h-18h30

* Frais de notaires offerts = Valeur des frais de notaire déduite du prix de vente du terrain.

Vie associative & sportive

HBS2R & Urban Rugby

Des mercredis sportifs pour les jeunes colomniérois

Le service Sport poursuit les animations sportives gratuites du mercredi pour accueillir enfants et adolescents de 8 à 17 ans.

Depuis plusieurs années, le service Sport de la mairie accueille les 8-12 ans les mercredis après-midis avec l'opération Urban Rugby, sur des animations gratuites de découverte du ballon ovale. Depuis un an, l'opération HBS2R en reprend la formule, à destination des 12-17 ans qui se retrouvent eux aussi les mercredis après-midis, pour découvrir et pratiquer handball, baseball et streetball de rue.

Si elles visent toutes deux un public différent (8-12 ans et 12-17 ans), elles répondent à des objectifs communs : favoriser la cohésion et le bien-vivre ensemble, le respect (des règles de jeux comme des règles de vie intégrées dans l'activité), les échanges, et la découverte de l'environnement en lien avec la pratique sportive... tout en progressant dans l'apprentissage des techniques propres à chaque discipline !

HBS2R et Urban Rugby se déclinent également sous forme de stages sportifs organisés pendant les petites vacances scolaires. Les jeunes découvrent alors des activités plus spécifiques comme l'ultimate frisbee, le hockey ou encore le tchoukball. Des rencontres autour de tournois sont aussi organisées avec d'autres jeunes de l'agglomération, offrant de nouvelles occasions d'échanges.

Découverte et pratique du baseball lors d'un stage d'initiation d'Urban Rugby .

Ces actions sont proposées gratuitement et accueillent filles et garçons. "*Nous souhaitons ainsi rendre accessibles des activités sportives de qualité, animées par des animateurs compétents. Ces rendez-vous hebdomadaires, comme les stages en période de vacances scolaires, favorisent la mixité, le respect et l'échange entre les jeunes et contribuent ainsi au bien vivre ensemble*", souligne Joëlle Contie, adjointe au maire en charge de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse, et l'animation.

Informations : service Sport , 05.53.35.10.70
sport@coulounieix-chamiers.fr | www.coulounieix-chamiers.fr

Cocc Football

L'engagement du club envers les jeunes labellisé

Le dynamique club colomniérois a obtenu en ce début d'année une nouvelle certification : le Label Jeunes Espoirs.

Remise du Label Jeunes Espoirs au Club house du Cocc Football.

Cette distinction obtenue pour trois ans a été remise au Cocc Foot par Patrick Mattenet, président du District de Football de la Dordogne. Elle récompense l'engagement du club auprès des jeunes, autant pour la qualité de l'encadrement de la pratique sportive, assurée par des éducateurs certifiés, que pour les conditions d'accueil proposées (notamment les installations mises aux normes et la création du Club House, avec le concours de la municipalité). Mais ce label met surtout un coup de projecteur sur les projets éducatifs et sportifs du club.

Des projets éducatifs au-delà du sport

Cette saison, le club a amené ses jeunes licenciés à réfléchir sur le thème de la santé. Si les U6-U9 se sont vus proposer des ateliers sur la bonne préparation de leur sac et équipements, les U10-U11 ont abordé l'hydratation et l'hygiène, les U10-U13 ont été sensibilisés au sommeil et à l'alimentation, et les U14-U18 ont pu bénéficier d'informations préventives sur l'addiction aux jeux vidéos ainsi que sur les risques de l'alcool et des drogues.

Portes ouvertes avec les équipes féminines

Le club, qui comportait déjà une équipe féminine en catégorie senior, souhaite accueillir davantage de licenciées avec une équipe supplémentaire en U14-U17. Une nouvelle section U11-U13, dédiée au jeunes filles devrait être créée cette année. Afin de promouvoir la progression de ces équipes féminines sur les terrains, le Cocc Foot organisera des portes ouvertes des sections féminines le mercredi 3 avril, de 14h à 16h30, au stade Pareau.

Contact : Cocc Football, Luca Martin, responsable technique des jeunes, 06.49.04.15.65
516946@lfaquitaine.fr | https://coccfootball.footeo.com

En bref

▶**INTERNATIONAL** : le Centre d'échanges internationaux (CEI) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant la durée du séjour, les jeunes seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche. **Contact** : Isabelle Serafin, 05.53.35.43.12, serafinisabelle@orange.fr.

▶**CONFÉRENCE DE L'ADMD DORDOGNE** : afin de discuter de la législation sur la fin de vie en Belgique, l'association invitera le Docteur De Locht, médecin belge. Cette prochaine conférence s'inscrit dans le cycle de conférences de la délégation de Dordogne, avec celles de Haute-vienne, de Corrèze et du Lot. Elle se tiendra le 21 mars à 16h30, au Théatre de l'Odyssée, salle Grasset.
Contact : Dominique Attingré, 05.53.35.43.12 | www.admd.net
dom-attingre-admd@gmx.fr.

L'atelier cuisine est organisé toute l'année, une fois par mois. Le Relais alimentaire réouvrira le 2 avril pour accueillir les bénéficiaires un mardi sur deux, jusqu'en novembre.

Le Relais

Bien plus qu'une aide alimentaire

Centre de distribution de denrées alimentaires gratuites, le Relais alimentaire du CCAS est aussi un lieu de solidarité apprécié par les bénéficiaires.

La gestion du Relais alimentaire par le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'inscrit dans le droit fil des valeurs qui guident son action quotidienne : accompagnement des plus fragiles, proximité et respect de la dignité. Des denrées alimentaires (en provenance de la Banque alimentaire) sont distribuées aux Colomniérois inscrits au CCAS, en fonction de leurs revenus. Ces distributions ont lieu un mardi sur deux, d'avril à novembre. En période hivernale, lorsque les Restos du Cœur sont en fonctionnement, des distributions d'urgence sont assurées, au cas par cas. "*Nous avons toujours plus de demandes alimentaires*, déplore Nicole Drzewiecki-Klingler, adjointe chargée de l'action sociale, des solidarités et des personnes âgées. *Ces situations délicates nous invitent à prendre en compte chacun dans sa globalité pour assurer notre mission de solidarité, et ne laisser personne sur le bord de la route*". Ainsi, les agents du CCAS, aidés par des bénévoles sur la logistique, font de ce moment un temps d'écoute et d'échanges. Un accueil-café est proposé et les bénéficiaires prennent le temps de choisir eux-mêmes leurs denrées sur les rayonnages. "*Le respect passe aussi par cela*", ajoute l'adjointe.

Le lien alimentation, santé, bien-être au cœur des actions

Depuis plusieurs années maintenant, le Relais développe des actions qui vont au-delà de la seule aide matérielle alimentaire. Toute l'année, des bénéficiaires volontaires participent au jardin collectif situé juste à côté (derrière l'église). Plantations, entretien, récoltes : cette production bio leur revient directement, et le surplus est distribué au Relais. Une fois par mois, une animatrice de la Banque alimentaire propose un atelier cuisine. Ce moment joyeux et attendu (il y a toujours une dizaine de participants) est l'occasion de préparer un repas complet avec les denrées du jour. Objectif : faire de la cuisine équilibrée, simple mais goûteuse, avec peu de moyens. Le repas est ensuite partagé sur place. Le jardin comme les ateliers cuisine sont l'occasion d'aborder de manière conviviale les questions liées à l'équilibre alimentaire, facteur de santé et de bien-être. Ces deux notions font l'objet d'ateliers thématiques ponctuels. L'an dernier, une série de rencontres a permis de travailler sur l'image de soi, avec notamment un atelier pour apprendre à fabriquer des produits de soins naturels. Cette année, un accompagnement autour du bilan de santé est envisagé.

Contact : CCAS, 05.53.35.57.50 | social@coulounieix-chamiers.fr

Lutte contre les incivilités

Une campagne tout terrain !

À travers des messages diffusés dans la ville, ce projet fédérateur a pour but de lutter contre les incivilités, au service du bien-vivre ensemble.

Lancement de la campagne lors d'une conférence de presse le 21 janvier dernier.

Le quartier Jacqueline-Auriol a la chance d'être doté d'un Conseil citoyen particulièrement actif et impliqué ! Ses membres le prouvent une nouvelle fois avec la campagne de sensibilisation contre les incivilités qu'ils ont initiée : elle a démarré en janvier, pour une durée d'un an. Ce projet affiche un caractère innovant, tant sur le fond que sur la forme. En effet, l'élaboration de cette campagne repose sur une collaboration inédite des citoyens avec les services de la police nationale, combinée à la participation originale des artistes de la résidence Vagabondage 932. Objectif partagé par tous : mettre des images sur les « maux », pour rappeler à tous les règles du bien-vivre ensemble.

Des ateliers collectifs ont été organisés pendant un an : recensement des incivilités les plus courantes et les plus dérangeantes, travail de recherche sur les risques encourus, rappel à la loi, illustrations, publics à cibler, diffusion des messages, etc… les idées ont fusé ! Ce travail commun a abouti à la création de supports pédagogiques utilisant un ton humoristique. Affiches et dépliants visent à améliorer le vivre ensemble, en faisant prendre conscience aux auteurs comme aux victimes que les incivilités peuvent déclencher des poursuites judiciaires, en plus de dégrader l'ambiance et les relations entre habitants.

L'initiative a été saluée par tous lors de la conférence de presse de lancement *(photo)* à laquelle participaient Magali Caumon, sous-préfète, le maire Jean-Pierre Roussarie, l'adjointe à la Politique de la ville et l'habitat Mireille Bordes, la directrice départementale de la Sécurité publique Laetitia Philippon, le commandant Thierry Bouron et le président du centre social Christian Moreau, aux côtés des membres du Conseil citoyen.

Sensibiliser le plus grand nombre

Jusqu'en novembre, chaque message fera l'objet d'une campagne d'affichage dans le mobilier urbain de la ville, 15 jours par mois, ainsi que dans les halls d'immeubles de l'espace Jacqueline-Auriol. Le message sera aussi diffusé sur les panneaux lumineux de la ville. Le Conseil citoyen mènera par ailleurs des actions de sensibilisation de manière plus ciblée, avec comme support un dépliant *(joint à ce numéro de* ma ville*)*. Enfin, une page dédiée sur le site internet de la ville permet à chacun de s'informer de manière plus détaillée sur les aspects pratiques et juridiques des thèmes abordés.

Infos

▶ L'analyse des besoins sociaux en cours

Obligation légale pour les CCAS, l'analyse des besoins sociaux (ABS) repose sur une étude quantitative des données concernant les besoins de l'ensemble de la population, et plus particulièrement les personnes en situation de fragilité : familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées. L'ABS a pour objectif de comprendre les besoins existants ou à venir. Il constitue ainsi un outil précieux pour coordonner les actions menées en matière de politique sociale avec l'ensemble des partenaires du territoire, établir des priorités et répondre ainsi au plus près des besoins réels de la population. L'ABS sera présenté au Conseil d'administration du CCAS au printemps, avant d'être rendu public.

▶ Récits de femmes : un livret en préparation

La réalisation d'un ouvrage basé sur le portrait d'une quinzaine de femmes du quartier Jacqueline-Auriol est en cours. Parcours professionnel gagnant, fierté d'avoir accompagné ses enfants vers la réussite ou encore d'avoir acquis un sentiment de citoyenneté plein et entier... : ce recueil fera le récit de parcours de vie positifs, au travers de témoignages de personnes de nationalités et cultures différentes. Le dessinateur Troubs, artiste participant à la résidence Vagabondage 932, en réalisera les illustrations. Menée dans le cadre de la Politique de la ville, cette action entend modifier de manière originale et inédite le regard porté sur ce quartier de la ville.

Les conseils du médiateur

Le réveil du printemps

Les oiseaux nous offrent sans compter leurs nouvelles mélodies.
Les premières fleurs égayent jardins, bords de routes et prairies.
Arbres, arbustes s'éveillent pour offrir couleurs, ombre et fruits...
Afin de ne pas gâcher ces plaisirs, soyons vigilants et respectons les règles élémentaires !

Plantation / hauteur des arbres, arbustes, haies : selon les articles 671-672 du code civil les distances de plantations sont :
- 0,50 mètre de la ligne séparative entre les terrains pour une hauteur inférieure à 2 mètres.
- 2 mètres de la ligne séparative entre les terrains pour une hauteur supérieure à 2 mètres.

À noter : des règles plus restrictives peuvent exister en lotissement, copropriété,...

Spécificités pour les arbres trentenaires : s'il y a des branches au dessus du terrain du voisin, l'arbre peut rester en place mais avec élagage.

Bruits : selon l'arrêté préfectoral n° 24-2016-06-02-005, article 20, les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tailles-haies, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, scies, bétonnières,...) ne peuvent être effectués que :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Attention : les travaux réalisés par les entreprises chez les particuliers ne sont pas concernés par les horaires de cet article.

Contact : secrétariat du maire, 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr

Eco-gestes

Jardiner naturel, sans pesticide : désormais une obligation !

Terminés les produits phytosanitaires dangereux, polluants et nocifs pour la santé ! Alors que la loi Labbé était déjà en vigueur pour les collectivités publiques depuis 2017, elle s'étend depuis le 1er janvier de cette année aux particuliers : la vente, l'usage ou la détention de pesticides de synthèse sont interdits.

Où se débarrasser de ces produits si on en possède encore ? Ils ne peuvent évidemment pas être jetés avec les autres déchets ménagers, et il est bien sûr interdit de les dévider au sol, dans un évier, ou dans les égoûts. Ces produits doivent être déposés dans les déchèteries habilitées, comme c'est le cas de celle de la commune, située avenue Édouard-Michel. À noter : certaines jardineries organisent ponctuellement des opérations de reprise.

Quelles alternatives aux pesticides ? Cette interdiction ne condamne pas le jardinage. Avant elle, de nombreux jardiniers amateurs s'étaient déjà tournés vers des pratiques et des produits plus respectueux de l'environnement et de la santé. Les produits utilisés en agriculture bio sont autorisés en jardinage. Les phéromones et les purins de plantes peuvent aussi remplacer des pesticides. D'autres techniques font également l'affaire, comme le ramassage manuel des insectes et des feuilles malades, la protection avec des filets, la rotation des cultures, le binage, la maîtrise de l'eau, les associations de plantes, la protection des auxiliaires, etc...

L'association Espaces Vie Nature organise des formations pour répondre aux demandes des jardiniers (contact : 06.86.49.89.43).

ÉTAT-CIVIL

DU 02/12/2018 AU 21/01/2019

Mariage : Lindsay DESAILLY et Claire FAUPIN, le 26/01/19.

Naissances : Cengiz TEKIN, le 05/12/18 ; Warren TEILLOUT, le 06/12/18 ; Alice GRAVIER, le 18/12/18 ; Hamza NOOR MOHAMAD, le 19/12/18 ; Maho SIMON, le 20/12/18 ; Clayton GIRAC, le 24/12/18 ; Gabriel DECUZZI, le 27/12/18 ; Clément VANHOUCKE, le 02/01/19 ; Shine AMETE, le 05/01/19 ; Ezequiel FAUCOULANGE, le 05/01/19 ; Sloane BAPTISTE, le 07/01/19 ; Alexis MEUNIER, le 09/01/19 ; Rawan BENAISSA, le 10/01/19 ; Chloé BOUTRIF, le 15/01/19 ; Mahera EL BADRI, le 19/01/19 ; Aksel ZERROUK, le 21/01/19.

Décès : Berthe DELOUIS vve SIGALAS le 07/12/18 ; René FAURIAT, le 07/12/18 ; Anne FROIDURE ép. GRANGER, le 07/12/18 ; Max JARDON, le 09/12/18 ; Fernand THEVENOT, le 11/12/18 ; Yvette PETEYTAS vve ROUSSARIE, le 13/12/18 ; Alain LAFARGUE, le 18/12/18 ; Marie CAVILLAC vve NIOTOU, le 31/12/18 ; Edmond MÉDALE, le 01/01/19 ; Monique VENTENAT vve VLASTELICA, le 05/01/19 ; Christiane GUILHE, le 17/01/19 ; Michel GAUTHIER, le 18/01/19 ; Gilles TRÉBAOL, le 19/01/19.

Majorité municipale

Groupe ''Socialistes et Apparentés''

Les mesures budgétaires décidées au niveau national ne sont pas sans conséquences pour nos Colomniérois(es). Il convient à notre niveau de répondre aussi à l'urgence sociale qui s'exprime. Nous œuvrons pour un budget responsable (maîtrise du volet fonctionnement afin d'en disposer à d'autres usages), respectueux (des engagements envers nos concitoyens), ambitieux et réaliste (déploiement de projets efficaces au quotidien et structurants pour l'avenir, notamment pour la transition Écologique et l'Écologie sociale auxquelles nous sommes attachés). Nous répondrons ainsi aux besoins de nos concitoyens, soucieux de leur environnement et de leurs conditions de vie. Les projets portés par la rénovation urbaine (ANRU), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le projet Alimentaire territorial (PAT), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le PLUI (initiés avec le Grand Périgueux et défendus par le Groupe) vont dans ce sens, associés aux autres actions (Education, services...).

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

Dans leurs doléances les Colomniérois et nos concitoyens portent la question de l'ISF, l'augmentation du Smic, des salaires et retraites comme essentielles pour la réduction des inégalités. À l'inverse avec la hausse de la CSG, la baisse de 5€ des APL de tous les locataires, E. MACRON s'est clairement affiché comme le président des riches. Les maires méprisés, appelés à la réduction de la dépense publique, trouvent aujourd'hui grâce à ses yeux pour relayer les questions orientées d'un grand débat pour combler le gouffre entre la société et la représentation politique. Imposer une autre utilisation de l'argent est fondamental : avec l'évasion fiscale, 100 milliards d'euros en France, 1000 milliards en Europe, transformée en passoire fiscale, partent en fumée chaque année. L'argent existe pour répondre aux aspirations légitimes du pouvoir d'achat avec un Smic européen harmonisé vers le haut, l'interdiction des délocalisations à l'intérieur de l'Union Européenne et la fin du travail détaché.

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts

La maison brûle mais le pompier discute. Pour beaucoup de responsables politiques, verdir l'économie suffit à répondre à l'urgence écologique. Ce verdissement, trompeur, légitime la croissance et le consumérisme. En réalité, il convient de tirer la sonnette d'alarme. L'ONU et le GIEC signalent la hausse régulière des températures et les effets dévastateurs du réchauffement climatique. Quant au CNRS et au Muséum, ils réprouvent l'utilisation des pesticides, responsables de maladies (Parkinson par exemple) et de certains cancers. Ces pesticides agissent aussi comme perturbateurs endocriniens et sont coupables d'une perte importante de biodiversité (oiseaux, insectes, plantes). Aujourd'hui, devant le laxisme de l'État, la seule planche de salut ne peut venir que des citoyens. Colomniérois(e)s, vous êtes en mesure d'agir chez vous mais vous pouvez aussi exiger de vos élus des actions concrètes pour changer d'orientations en participant au Grand Débat ! Oui, vous pourrez aussi obtenir une vie plus saine, plus juste et plus durable ! Votre bulletin de vote est votre force.

Pour le groupe, Francis CORTEZ

Opposition municipale

Groupe Alternance colomniéroise

Notre pays traverse une crise grave : la remise en question du fonctionnement de nos institutions par certains, assortie de violences inacceptables, met à mal notre démocratie de façon inquiétante. Localement, notre liste citoyenne, consciente de l'enrichissement collectif d'une démocratie participative, invitait déjà en 2014 les Colomniérois à être « acteurs de notre cité » car le vote n'est pas une fin en soi. De son côté, la construction d'un projet communal va bien au-delà du « bien vivre ensemble ». A cet égard, le conseil citoyen du Cœur de ville 2025, imposé par l'État, correspond à notre vision de la gouvernance. Ainsi, si nous sommes élus en 2020, loin des dérives budgétaires avec leur surenchère fiscale, loin des combinaisons politiciennes aux effets dévastateurs pour nos finances comme Bellevue, loin des motions idéologiques stériles, nous mettrons tout en œuvre pour réaliser les mutations nécessaires en plaçant tous les Colomniérois au cœur de notre action.

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

Page dédiée à l'expression des groupes politiques du Conseil municipal, en application de l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.
Les textes sont publiés tels qu'ils sont fournis par les groupes.

Ville de Coulounieix-Chamiers

Carnaval 2019

DESSINS ANIMÉS

DIMANCHE 31 Mars à 14h Place de l'Amitié

Le Petit Choeur Fraisier chante à Chamiers

Concert

Samedi 16 mars à 20h30

APEM 24
Association loi de 1901

ENTRÉE GRATUITE

CHÂTEAU DES IZARDS

L'INACCESSIBLE ÉTOILE

Samedi 18 mai à 20h30

ENTRÉE GRATUITE

Spectacle - Théâtre

Libre adaptation de Don Guichotte par la Compagnie UTOPIE BARS

CHÂTEAU DES IZARDS

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

www.coulounieix-chamiers.fr

COULOUNIEIX CHAMIERS